

# **BLANQUETTE DE VEAU**

# **AUX CHAMPIGNONS ET SON RIZ**

William Saurin (285 g) Recette pour la Restauration



# **INGRÉDIENTS**

Riz accompagné de viande de veau dans une sauce aromatisée.

Riz précuit 32%, viande de veau préparée en salaison précuite 27% (viande de veau, sel, stabilisants : triphosphates, polyphosphates), eau, crème 5% (lait), carottes, champignons de Paris 3,9%, amidon modifié, oignons, huile de colza, sel, arômes naturels, épaississants : gomme guar et gomme xanthane, vin blanc, protéines de lait, jus de citron concentré.
\*Viande origine Union Européenne.

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES	Pour 100 g	
Energie	467 kJ / 111 kcal	En respect du PNNS, Soulié Restauration s'engage à diminuer le taux de sel dans chacune des recettes. Riche en protéines Sans arôme artificiel - Sans conservateur ajouté <b>Nutriscore B</b>
Matières grasses / (dont acides gras saturés)	4.2 g / (2.0 g)	
Glucides / (dont sucres)	12 g / (0,4 g)	
Fibres	0.7	
Protéines	6 g	
Sel	0,80 g	
Calcium	-	

#### NOMBRE DE PORTIONS

| Barquette et Opercule plastique

Enfant maternelle Enfant primaire Adolescent Adulte Personne âgée en institution

### DDM / DLUO: 18 MOIS

Date de Durabilité Minimale

A consommer de préférence avant la date inscrite sur l'emballage.

A conserver à température ambiante.

# CONSEILS D'UTILISATION

**Aux micro-ondes** : Tirer sur la languette et décoller partiellement l'opercule. Réchauffer 2mn à 700W.

**Au bain-marie** : Plonger l'assiette sans l'ouvrir dans l'eau frémissante pendant 10mn environ.

Ne pas mettre au four traditionnel.

#### DONNÉES LOGISTIQUES Nbre d'unités Nbre de cartons Nbre de plans Poids brut (kg) Unité Poids net (kg) Unité Dimensions /plan / carton / palette / carton / palette carton / palette / carton / palette 340 x 195 x 185 7 12 0.365 / 2.92 / 246 0.285 / 2.28 / 192 1200 x 800 x 1440 Code EAN unité Nº d'agrément N° de nomenclature douanière Site de fabrication Version V2/17052023 3261055850607 FR 12 202 001 CE 1602 50 95 00 **RODEZ (France)** SFXWS724

Nous attestons que l'ensemble de nos produits sont conformes aux deux règlements :

- Règlement 1829/2003 du 22/09/03 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés.
- Règlement 1830/2003 du 22/09/03 concernant la traçabilité et l'étiquetage des OGM et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir d'OGM.

Nous attestons que nous n'utilisons pas de matières premières ionisées.



Document commercial non destiné au consommateur final

Dernière mise à jour : 23/05/2023